



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : AIX-MARSEILLE

Établissement : Université Paul Cézanne - Aix-Marseille 3

Demande n° S3LP120002533

Dénomination nationale : Gestion de la production industrielle

Spécialité : Maintenance des équipements de production

Présentation de la spécialité

Ouverte en 2002, cette licence professionnelle forme des collaborateurs dans le domaine de la maintenance de production. Elle apporte des compétences en maintenance industrielle, pour gérer et animer une équipe, pour négocier et élaborer des contrats. Les métiers visés sont : responsable, chef de projet ou technicien supérieur en maintenance, assistant ingénieur automaticien ou en bureau d'études et de développement. La formation est localisée à Marseille, portée par la nouvelle faculté des sciences et mise en œuvre en partenariat avec le lycée Antonin Artaud de Marseille. Elle accueille un public en formation initiale, en formation continue, en alternance par apprentissage et en contrat de professionnalisation.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	24
Taux de réussite	94 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	11 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	92 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	30 %
Pourcentage de diplômés en emploi : 2 enquêtes nationales	80 et 88 %
2 enquêtes à 6 mois de l'établissement	75 et 88 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette formation est adaptée aux besoins de l'industrie par les connaissances et les compétences qu'elle apporte pour des secteurs d'activité variés. Au vu des données fournies, la formation, bien que faisant apparaître des poursuites d'études, semble permettre une bonne insertion des diplômés, dans les métiers visés. L'information sur l'insertion est cependant de mauvaise qualité. Les taux de répondants ne sont pas fournis. Les données précisant le détail de l'insertion par diplômé sont si peu nombreuses qu'on peut dès lors douter de la significativité des résultats, tant des enquêtes nationales que de celles de suivi propre à la formation.

Par ailleurs, la licence a fermé durant l'année 2008/2009, sans que les raisons précises en soient explicitées. La formation intègre correctement les professionnels mais les partenariats avec le monde industriel gagneraient cependant à être formalisés par convention. L'attractivité de la formation, eu égard au nombre des candidatures, n'est de plus pas précisée dans le dossier. La formation intègre un nombre significatif de licenciés généraux.

Des modules spécifiques préparant à la licence professionnelle ont été introduits en amont dans la mention de licence générale « Sciences pour l'ingénieur », en « Génie électrique et des systèmes ». Le public n'en reste pas moins essentiellement constitué de sections de techniciens supérieurs. Une unité de mise à niveau a été mise en place et la formation enregistre un taux de réussite satisfaisant. On aurait cependant aimé disposer de plus d'informations sur l'organisation des enseignements et le déplacement des étudiants au lycée Artaud.

- Points forts :
 - La formation est adaptée aux besoins industriels.
 - La mise en place de modules amont préparant à la licence professionnelle.
 - L'intégration de L2 en proportion non négligeable.
 - L'existence d'une unité de mise à niveau.

- Points faibles :
 - La qualité insuffisante de l'information sur l'insertion.
 - L'absence de partenariats formalisés avec le monde professionnel.
 - La proportion très élevée d'un public de section de techniciens supérieurs
 - L'imprécision sur l'attractivité de la formation.
 - L'imprécision sur la coordination des enseignements avec le lycée Artaud.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Il devrait être apporté une information plus précise sur l'insertion professionnelle des diplômés, la coordination pédagogique avec le lycée Artaud et l'attractivité de la formation (nombre de candidatures et taux de pression). Par ailleurs, on pourrait chercher à formaliser les partenariats avec le monde professionnel. L'ouverture à un public plus large, issu notamment d'Instituts universitaires de technologie, pourrait également être envisagée.

Il conviendrait également de mener la réflexion, dans le cadre d'un conseil de perfectionnement intégrant des étudiants et anciens élèves de la formation, sur une ouverture en alternance. Le conseil de perfectionnement pourrait également analyser les données sur l'insertion, la coordination pédagogique avec le lycée Artaud, se pencher sur les critères de sélection permettant d'éviter les poursuites d'études.